

Définition du domaine d'examen

BIO-5067-1

Biologie 5^e secondaire

Le système endocrinien chez l'humain

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Définition du domaine d'examen

BIO-5067-1

Biologie 5^e secondaire

Le système endocrinien chez l'humain

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction de la formation générale
des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2004 — 03-01073

ISBN 2-550-42057-8

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2004

1 Présentation

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée aux fins de l'évaluation sommative. On y décrit et organise les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études, et plus particulièrement du cours *Le système endocrinien chez l'humain*. Elle est fondée sur le programme d'études, mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Son rôle est d'assurer la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Les sections de la présente définition du domaine d'examen sont semblables à celles des définitions du domaine d'examen des autres cours. Leur contenu, cependant, est particulier au cours *Le système endocrinien chez l'humain*.

La définition du domaine d'examen sert à préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore, d'un organisme scolaire à un autre, en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 Conséquences des orientations du programme sur l'évaluation sommative

Orientations

Le programme a pour but de faire acquérir à l'élève des connaissances relatives à l'anatomie et à la physiologie du corps humain.

Le programme a pour but de faire comprendre le fonctionnement du corps humain à l'élève.

Le programme a pour but de faire comprendre les causes et les effets des maladies les plus fréquentes du corps humain et les facteurs qui contribuent à sa santé.

Conséquences

On vérifiera, chez l'élève, l'acquisition de connaissances relatives à l'anatomie et à la physiologie du système endocrinien de l'humain.

On vérifiera la compréhension, par l'élève, du fonctionnement du système endocrinien de l'humain.

On vérifiera la capacité de l'élève à faire des liens entre les connaissances acquises en anatomie et en physiologie et les maladies les plus fréquentes du système endocrinien de l'humain.

3 Contenu du cours aux fins de l'évaluation sommative

Notions

- **Anatomie du système endocrinien**
 - Description du système endocrinien :
 - nom des structures endocrines;
 - description des structures endocrines;
 - rôle des structures endocrines;
 - représentation schématique.

- **Physiologie du système endocrinien**
 - Rôle de régulation du système endocrinien et des hormones.
 - Distinction entre les types de glandes :
 - endocrines;
 - exocrines;
 - mixtes.
 - Hormones sécrétées par les organes endocriniens :
 - estomac;
 - pancréas;
 - reins;
 - testicules;
 - ovaires.
 - Hormones sécrétées par les glandes endocrines :
 - thyroïde;
 - parathyroïdes;
 - surrénales;
 - hypophyse.

- **Santé du système endocrinien**
 - Mauvais fonctionnement des organes endocriniens :
 - estomac;
 - pancréas;
 - reins.

- Mauvais fonctionnement des glandes endocrines :
 - thyroïde;
 - parathyroïdes;
 - surrénales;
 - hypophyse.

Habilités

- **Décrire :** Observer, reconnaître ou énoncer par rappel les caractéristiques d'un phénomène ou les éléments constituant d'un ensemble.
- **Expliquer :** Faire ressortir de façon structurée la nature et l'interaction réciproque de liens complexes entre des objets ou des phénomènes.

4 Tableau de pondération

Notions	Anatomie du système endocrinien 25 %	Physiologie du système endocrinien 50 %	Santé du système endocrinien 25 %
Habilités			
Décrire 65 %	Description du système endocrinien - nom des structures - description - rôle - schéma (1) 25 %	Distinction entre les types de glandes (10%) Hormones sécrétées par les organes endocriniens (15%) Hormones sécrétées par les glandes endocrines (15%) (2) 40 %	
Expliquer 35 %		Rôle de régulation (3) 10 %	Mauvais fonctionnement des organes endocriniens (12%) Mauvais fonctionnement des glandes endocrines (13%) (4) 25 %

5 Comportements observables

Dimension 1

- Nommer les structures endocrines (organes endocriniens et glandes endocrines) désignées sur un schéma du corps humain et associer à chacune de ces structures des rôles et des éléments de description choisis dans une liste. (La liste doit comporter plus de rôles et d'éléments de description que ceux qui sont requis.) (25 %)

Dimension 2

- Classer des glandes selon qu'elles sont endocrines, exocrines ou mixtes et justifier le classement. (10 %)
- Le nom d'hormones sécrétées par les organes endocriniens étant donné, préciser le rôle de chacune et nommer l'organe sécréteur. (15 %)
- Le nom d'hormones sécrétées par les glandes endocrines étant donné, préciser le rôle de chacune et nommer la glande sécrétrice. (15 %)

Dimension 3

- Choisir, parmi une série d'énoncés, ceux où l'on illustre et explique avec justesse le rôle de régulation du système endocrinien et des hormones. Corriger les énoncés fautifs de façon à les rendre valides. (10 %)

Dimension 4

- Le nom d'hormones sécrétées par les organes endocriniens étant donné, expliquer les dérèglements associés à une sécrétion trop abondante ou trop faible de ces hormones. (12 %)
- Le nom d'hormones sécrétées par les glandes endocrines étant donné, expliquer les dérèglements associés à une sécrétion trop abondante ou trop faible de ces hormones. (13 %)

6 Justification des choix

L'importance relative des volets *Anatomie*, *Physiologie* et *Santé* a été déterminée a priori avec l'intention d'accorder à la compréhension du fonctionnement du système endocrinien et des facteurs qui contribuent à sa santé une plus grande importance qu'à la mémorisation des structures anatomiques.

Par ailleurs, l'importance relative accordée à chacune des habiletés attendues de l'élève découle du classement, par habiletés, des comportements observables.

Après examen de toutes les tâches prescrites dans les objectifs terminaux du programme, il a été décidé d'accorder une importance relative de :

25 p. 100 aux dimensions traitant du volet *Anatomie*;

50 p. 100 aux dimensions traitant du volet *Physiologie*;

25 p. 100 aux dimensions traitant du volet *Santé*;

65 p. 100 aux dimensions relevant de l'habileté à *Décrire*;

35 p. 100 aux dimensions relevant de l'habileté à *Expliquer*.

7 Spécification de l'épreuve

A Type d'épreuve

L'épreuve sommative est une épreuve écrite, administrée à la fin du cours, qui permet de mesurer l'ensemble des dimensions. Elle compte pour 100 p. 100 de la note finale. On y trouve des items à réponse choisie ainsi que des items à réponse courte.

B Caractéristiques de l'épreuve

La passation de l'épreuve se fait à la fin du cours en une seule séance d'un maximum de 120 minutes.

C Exigence de réussite

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

